

Bulletin Agriculture Paysanne n°46



Ce que dit le dernier rapport du GIEC de l'agriculture

Introduction

Le changement climatique constitue aujourd'hui l'un des défis majeurs auxquels l'humanité est confrontée. Le rapport de synthèse publié en 2023 par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dresse un état des lieux particulièrement préoccupant de la situation climatique mondiale. En affirmant sans ambiguïté la responsabilité humaine dans le réchauffement global et en soulignant l'intensification des impacts, ce rapport pose la question de la capacité des sociétés à réagir efficacement. Dès lors, un constat alarmant peut-il encore susciter une action à la hauteur des enjeux climatiques ?

I. Un constant scientifique sans équivoque et de plus en plus préoccupant

Le rapport 2023 du GIEC confirme avec certitude que le réchauffement climatique est d'origine anthropique. Les activités humaines, notamment la combustion d'énergies fossiles et la déforestation, ont entraîné une augmentation de la température moyenne mondiale d'environ 1,1 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Ce réchauffement rapide est sans précédent à l'échelle des derniers millénaires.

Les manifestations de ce dérèglement sont désormais observables dans tous les compartiments du système climatique. La fonte accélérée des glaciers, l'élévation du niveau des mers, le réchauffement des océans ou encore la multiplication des événements climatiques extrêmes témoignent d'une perturbation globale. Le rapport insiste également sur la proximité du seuil de +1,5 °C, qui pourrait être atteint dès le début des années 2030 si les tendances actuelles se poursuivent..

Environ 3,6 milliards de personnes vivent dans des zones particulièrement vulnérables au changement climatique.

GIEC 2023.

Ce constat est d'autant plus inquiétant qu'il souligne l'existence de phénomènes irréversibles. Certains changements, comme la montée des eaux ou la disparition de certains écosystèmes,

s'inscrivent déjà dans le long terme. Ainsi, le diagnostic du GIEC met en évidence non seulement la gravité de la situation, mais aussi l'urgence d'agir.

II. I. Une agriculture française déjà fortement impactée par le changement climatique

L'agriculture, dépendante des conditions météorologiques, est en première ligne face à ces évolutions.

Les épisodes de sécheresse se multiplient et s'intensifient, affectant les rendements agricoles, notamment pour les grandes cultures comme le blé ou le maïs. Parallèlement, les vagues de chaleur perturbent les cycles de croissance des plantes et augmentent le stress hydrique. Les gelées tardives, de plus en plus fréquentes au printemps, fragilisent les cultures fruitières et viticoles, comme cela a été observé dans plusieurs régions françaises ces dernières années.

Le réchauffement climatique modifie également la répartition des cultures sur le territoire. Certaines régions deviennent moins propices à certaines productions traditionnelles, tandis que d'autres voient apparaître de nouvelles possibilités agricoles. Toutefois, ces adaptations restent incertaines et souvent coûteuses. Ainsi, le constat du GIEC se traduit concrètement par une instabilité croissante des conditions de production, remettant en cause les modèles agricoles établis.

III. Des vulnérabilités accrues et des enjeux socio-économiques majeurs

Au-delà des impacts directs sur les cultures, le changement climatique accentue les fragilités économiques et sociales du monde agricole français.

La variabilité des rendements entraîne une instabilité des revenus pour les agriculteurs, déjà confrontés à des contraintes économiques importantes. Les pertes liées aux aléas climatiques peuvent être considérables, mettant en difficulté les exploitations les plus fragiles. De plus, l'augmentation des coûts liés à l'irrigation, à l'assurance ou à l'adaptation des pratiques accentue la pression financière.

Le rapport du GIEC souligne également que les capacités d'adaptation sont inégalement réparties. Les grandes exploitations disposent souvent de plus

de moyens pour investir dans des technologies ou des infrastructures adaptées, tandis que les petites exploitations peuvent se trouver en difficulté face aux transformations nécessaires.

Par ailleurs, les tensions sur les ressources en eau deviennent un enjeu majeur. L'agriculture est l'un des principaux secteurs consommateurs d'eau, ce qui peut engendrer des conflits d'usage, notamment en période de sécheresse.

Enfin, ces vulnérabilités s'inscrivent dans un contexte plus large de transition écologique, où l'agriculture est appelée à réduire ses émissions

de gaz à effet de serre, notamment liées à l'élevage et à l'utilisation d'engrais. Le secteur doit donc faire face à une double contrainte : s'adapter au changement climatique tout en contribuant à son atténuation.

III. Vers une transformation nécessaire du modèle agricole français

Face à ces défis, les conclusions du GIEC ouvrent également des perspectives pour une transformation du modèle agricole vers plus de durabilité et de résilience.

L'adaptation constitue un premier levier essentiel. Elle passe par la diversification des cultures, l'introduction de variétés plus résistantes à la sécheresse ou aux maladies, ainsi que par l'évolution des pratiques agricoles. L'agroécologie, qui vise à s'appuyer sur les équilibres naturels, apparaît comme une voie prometteuse. Elle permet notamment de préserver les sols, d'améliorer la biodiversité et de renforcer la résilience des exploitations.

La gestion de l'eau devient également un enjeu central. Des pratiques plus économes, telles que l'irrigation de précision ou la récupération des eaux de pluie, peuvent contribuer à limiter les tensions sur cette ressource.

Parallèlement, la réduction des émissions de gaz à effet de serre implique des changements profonds. Cela inclut la diminution de l'usage des engrais chimiques, le développement de l'agriculture biologique, ou encore la transformation des systèmes d'élevage.

Cependant, cette transition nécessite un accompagnement fort des pouvoirs publics. La formation, la recherche et l'accès au financement sont des éléments clés pour réussir cette transformation.



IV. L'agriculture Paysanne, un modèle plus résilient face au dérèglement climatique

L'agriculture paysanne constitue également une réponse efficace en matière d'adaptation, un enjeu central mis en avant par le GIEC.

La diversification des cultures est l'un de ses principes fondamentaux. Contrairement aux monocultures, elle permet de répartir les risques : en cas d'aléa climatique affectant une production, d'autres peuvent compenser les pertes. Cette diversité contribue également à limiter les maladies et à améliorer la fertilité des sols.

L'intégration d'arbres dans les systèmes agricoles, à travers l'agroforesterie, renforce également la résilience des exploitations. Les arbres protègent les cultures du vent et de la chaleur, favorisent la rétention d'eau et participent au maintien de la biodiversité.

La gestion de l'eau constitue un autre atout majeur. L'agriculture paysanne privilégie des pratiques économes, telles que le paillage ou le choix de variétés adaptées aux conditions locales, ce qui

Les politiques agricoles, notamment dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC), doivent encourager les pratiques durables et soutenir les agriculteurs dans leurs investissements.

GIEC 2023.

de mieux faire face aux sécheresses de plus en plus fréquentes.

Enfin, les systèmes d'élevage extensifs, basés sur des prairies permanentes, sont plus adaptés aux variations climatiques et contribuent à préserver les écosystèmes. Ainsi, l'agriculture paysanne offre une meilleure capacité d'adaptation aux chocs climatiques, ce qui est essentiel dans un contexte d'incertitude croissante.

Tout d'abord, elle valorise le fonctionnement biologique des sols. En favorisant les apports organiques (fumier, compost, engrais verts) et en limitant le travail du sol, elle

augmente la teneur en matière organique. Cela améliore la structure du sol, sa fertilité et sa capacité à stocker le carbone atmosphérique. Contrairement aux systèmes intensifs qui appauvrissent les sols, ces pratiques contribuent à restaurer des écosystèmes agricoles capables de jouer un rôle actif dans la régulation du climat.

Enfin, la réduction de la mécanisation et la relocalisation des circuits alimentaires limitent les émissions liées aux énergies fossiles. L'agriculture paysanne ne se contente donc pas de produire différemment : elle repense l'ensemble du système productif dans une logique de sobriété.

L'Agriculture Paysanne doit permettre à un maximum de paysans, répartis sur tout le territoire, de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine, une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.

Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.

La nature est le principal capital des paysans: il est essentiel de travailler avec elle et non contre elle

- Maintenir la fertilité des sols sur le long terme.
- Privilégier la biodiversité domestique et la mixité des productions.
- Préserver les ressources naturelles et les partager de manière équitable.

Développer la qualité et le goût des productions agricoles

- Produire de façon transparente pour le consommateur.
- Respecter les cycles naturels et le bien-être animal.
- Apprécier sa propre production pour mieux la vendre.
- Choisir un label qui nous correspond.

Répartir équitablement les volumes de production

- Dégager un revenu suffisant sur une surface et des tailles d'ateliers raisonnables pour permettre à d'autres paysans de travailler.
- Mieux valoriser ses produits.
- Améliorer sa marge nette par unité produite en limitant la capitalisation, en réduisant les intrants, etc.

Développer l'autonomie des fermes

- Rester maître des décisions à prendre sur sa ferme.
- Limiter les achats en semences et en aliments pour animaux, préférer les produire soi-même et valoriser les ressources locales.
- Limiter sa dépendance aux énergies fossiles dont les prix ne font que monter.
- Maîtriser son endettement et sa dépendance aux aides.

Permettre aux paysans de transmettre leurs fermes aux nouvelles générations

- Limiter les agrandissements et les investissements qui seraient trop lourds pour que la ferme soit reprise.
- Sécuriser son foncier.
- Intégrer son temps de travail dans le calcul de son coût de production pour assurer la viabilité de la ferme et ne pas décourager des volontés d'installation.
- Rendre la ferme agréable à vivre et s'inscrire dans un réseau de solidarités.



Le paysan est un acteur local dynamique

- Entrer dans un réseau local de partage agricole.
- Ouvrir sa ferme régulièrement au public.
- S'investir dans la vie citoyenne.

Avec le soutien de :



Association Girondine pour l'Agriculture Paysanne :

8 rue de la Course 33000 Bordeaux - Tél. : 05 56 52 26 79 - Email : agap33@orange.fr - www.agap33.org